

# Tribunes de l'opposition municipale

## Voiron Citoyenne

Année 2024

**Novembre 2024**

**Et à la fin, nous gagnons.**

En 2020, la majorité adopte le règlement du conseil municipal. Dans celui-ci, il y a des éléments manifestement illégaux et qui nous semblent relever de l'abus de pouvoir. La suite est alors typique de la conception de la « main tendue » du maire actuel.

Nous faisons part de nos constats à la majorité, en amont du vote, par tous les moyens à notre disposition. En demandant une commission spéciale, en en parlant en commission régulière, en déposant des amendements en conseil municipal. Bref, en accomplissant de façon constructive et responsable notre travail d'élus-e-s, fidèles aux principes du débat démocratique. « Sketch », « théâtre », « excessif ». Le maire actuel n'a pas de mots assez durs pour qualifier la démarche.

Pourtant, il s'agit de demander le respect. Celui de la laïcité, celui du droit de nos groupes politiques à communiquer ou de disposer rapidement d'un local de travail. Nous n'avons plus d'autre choix qu'un recours en justice. Et après 4 ans de procédures, le Tribunal Administratif nous donne raison sur ces points clés. Et condamne la Ville de Voiron à 1500€ de remboursement de nos frais de justice. Que de temps et d'argent (le vôtre !) perdu. Simplement pour n'avoir pas voulu écouter nos propositions.

Ainsi, la majorité municipale actuelle peut bien jouer les victimes, monter sur ses grands chevaux, et jeter de l'huile sur le feu (sous couvert d'appel à l'apaisement !) Nous sommes là, fidèles à nous-mêmes et agissant dans l'intérêt des Voironnais. Et aujourd'hui, la justice nous donne raison.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

**Octobre 2024**

**Abus de béton !**

Au cœur de l'été a surgi un projet de parking silo en place et lieu du parking des Frères Tardy, pourtant récent et qui a mobilisé de multiples investissements. La méthode est insupportable.

Les Voironnais encore une fois n'ont pas été consultés. Annonce pendant l'été, affichage du permis de construire le 12 août (le service urbanisme était fermé au public), sans accès possible au dossier avant le 9 septembre... Ce qui est scandaleux et illégal.

De plus, un procès au tribunal correctionnel est en cours sur ces parcelles ! Pour destruction en 2016 par la majorité, hors cadre légal, de la halle Sernam, dont certains se souviennent.

Si la commune perd, elle pourrait être condamnée à reconstruire la Halle. Imaginez les coûts pour les administrés ! La municipalité actuelle accepte un permis pour qu'un « privé » y construise notamment un parking sur 5 niveaux de 14m de hauteur, dans le centre historique.

Pas besoin de parking dans cette zone, celui des Tisserands, situé à moins de 100m, est structurellement déficitaire et rarement complet.

La majorité prétend avoir des études démontrant ce besoin, elles n'ont jamais été publiées. Le commissaire enquêteur du plan local d'urbanisme (PLU) n'a pas pu les obtenir et en a conclu qu'elles étaient inexistantes, fantômes. De plus, rajouter un parking est contraire aux engagements pris dans le nouveau PLU.

Notre vision du développement harmonieux de Voiron, associant ses habitants aux grands projets tout en étant soucieux du cadre réglementaire, nous amène à dénoncer autant ce projet que la méthode utilisée.

Si vous le souhaitez, rejoignez-nous !

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe **Voiron Citoyenne**

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

## **Septembre 2024**

### **Voiron et son patrimoine**

Les 21 et 22 septembre, nous fêterons les Journées Européennes du Patrimoine. Chaque année, la rentrée de septembre rime avec rentrée littéraire, artistique, scolaire, reprise du travail, reprise politique...et depuis 1984, avec valorisation des monuments et des sites qui font notre héritage. À Voiron nous avons la chance d'être, entre 2 chaînes de montagne qui à elles seules sont reconnaissables au-delà de nos frontières par le symbole qu'elles représentent, la Chartreuse avec le fameux breuvage des moines chartreux et le Vercors, haut lieu de la résistance de la seconde guerre. Nous voilà bien entourés !

Les différentes rues de la ville nous rappellent bien ce patrimoine (ce qui vient des pères) par la valorisation des noms d'hommes qui ont fait l'Histoire, mais qu'en est-il alors de notre patrimoine (ce qui vient des mères) ?

En réhabilitant la partie oubliée ou invisibilisée de notre Histoire, celle liée aux femmes, nous nous réapproprions entièrement notre héritage culturel. N'oublions pas que relayer une vision mixte et égalitaire, c'est aussi penser une société où chacun et chacune a des modèles et a sa place. Si l'équipe municipale a décidé de nommer les prochaines rues à hauteur d'une sur deux de noms de femmes, notre ville reste bien avare de reconnaissance pour ces dernières car au-delà des rues, il y a aussi les noms des bâtiments et autres lieux où là encore, a priori, seuls les hommes ont droit à une reconnaissance. Pourtant vous savez que 1906 est la date de création du premier Syndicat libre féminin à Voiron en lien avec les luttes des ouvrières du textile. D'autres histoires sont à valoriser et à transmettre.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe **Voiron Citoyenne**

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

## **Juillet - Août 2024**

### **Souvenirs, souvenirs...**

Alors qu'à Paris, à la veille des compétitions, les eaux de la Seine sont encore impropres à accueillir les nageurs et nageuses qui vont participer aux Jeux Olympiques, à Voiron, nous avons une piscine qui pouvait accueillir des centaines d'enfants et d'adultes pendant l'été. Cette dernière a disparu mais les souvenirs demeurent.

Nous avons recueilli le témoignage d'un Voironnais qui évoque le bon temps passé dans ce bassin : « Je regrette la disparition de la piscine municipale en plein air de Voiron car cette dernière permettait d'apprendre à nager à beaucoup de jeunes en groupe ou individuellement. Elle comprenait deux bassins : un pour les petits, pépinière trépidante de cris et d'éclaboussures et un bassin de 25 m équipé de 2 plongeoirs dont un de 3 m qui permettait les compétitions ou les exploits individuels que nous aimions admirer et encourager du haut des gradins aujourd'hui inaccessibles. Nous étions nombreux à partir à pied ou vélo de Paviot, les après-midis d'été. Enfants, alors que nous ne savions pas encore nager, nos jeux favoris étaient de plonger dans les angles du grand bassin et de remonter des objets du fond à différentes profondeurs ». Une piscine pour permettre à tous de se retrouver dans une ambiance joyeuse et populaire. Un vrai lien social et un bel espace de rencontres !

A l'heure où les Jeux Olympiques occupent toute la sphère médiatique, il est important que la société puisse offrir à tout le territoire les mêmes moyens de s'épanouir, s'exprimer et se dépasser grâce au sport. Notre choix politique sera de travailler en concertation afin que l'apprentissage de la natation pour nos jeunes Voironnais soit aussi du plaisir partagé.

Et vous, vous apprenez à nager où ?

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe **Voiron Citoyenne**

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

## Juin 2024

### **Sauvons notre marché !**

À Voiron, le marché du mercredi et du samedi est une véritable institution, source de fierté pour nous, les Voironnais. Il rayonne depuis longtemps : Les exposants viennent de loin, les clients aussi.

Pourtant, aujourd'hui, nous faisons face à un problème sérieux : chacun peut constater que les places vides se multiplient, essentiellement sur le marché du textile. Celles et ceux qui ont connu le marché il y a quelques années peuvent témoigner de sa dégradation. Et on peut légitimement se demander si la municipalité ne sait plus retenir les commerçants.

Nous, élus d'opposition, n'avons aucune information sur ce qu'il adviendra du marché pendant les travaux du Mail. Vous qui faites vos courses au marché n'en savez rien non plus. La municipalité a-t-elle quelque chose à cacher ?...

Notre marché est riche de sa diversité, renommé pour ses bons produits dont une partie est vendue par les producteurs à un prix tout à fait abordable. C'est un lieu de rencontres et d'échanges où les gens se parlent, un lieu de déambulation et de plaisir. Un lieu vivant. Ensemble, faisons entendre notre voix pour un marché de Voiron florissant, où chacun trouve sa place et où notre patrimoine local vivant est préservé.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

## Mai 2024

### **PLU, des améliorations, pas d'ambitions**

L'enquête publique sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est terminée. Le commissaire enquêteur a rendu son rapport (cf [voiron.fr](http://voiron.fr)). Il émet un avis favorable mais conditionné à la levée de pas moins de 17 réserves. Quelques éléments :

Changement climatique, le PLU ne « comporte que peu de mesures » à la hauteur des enjeux et ne fait que paraphraser la loi. Urbanisation « si la révision de PLU réduit très sensiblement la consommation d'espaces [...], loin de stopper l'extension des hameaux, elle y contribue par endroits et loin de contenir le développement économique (au sens de la consommation), elle accroît, au contraire, ce développement ». Le Patrimoine historique et culturel doit être mieux protégé. La ville semble acter trop vite la destruction d'immeubles à valeur historique de la rue Grande et de la rue Haute, il convient d'y « faire réaliser une étude approfondie » pour évaluer les possibilités de réhabilitation. Sur le site de l'ancien hôpital, il faut « modifier le règlement [...] en limitant la hauteur » du bâti

La ville n'est pas à la hauteur de la « grande attente » de la population en matière de déplacements doux. Elle devra activer au plus vite un travail multipartite pour réaliser un schéma cycle opérationnel.

Le projet de construction de trois parkings silo en centre-ville, jugés nécessaires par la majorité au vu d'études qui « en fait n'existent pas » est inadapté, il doit donc être retiré du PLU. La mairie doit lever ces réserves (qui auraient pu être évitées avec la coopération des associations et oppositions à l'élaboration du PLU), Voiron Citoyenne y veillera.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

## Avril 2024

### **Une ville égalitaire**

L'égalité en droit ne signifie pas que les êtres humains doivent se ressembler mais qu'ils doivent pouvoir jouir des mêmes droits. Ainsi la politique en faveur des droits des femmes est l'occasion de mettre fin aux discriminations dont elles sont victimes : inégalités salariales, sociales, minorité dans l'espace public et en particulier politique...

Une ville inclusive se soucie de la promotion de l'égalité et du respect mutuel entre les sexes, la compréhension et l'acceptation des différences.

Une ville égalitaire agit autour de différents axes :

- Une politique éducative qui propose des ateliers pour les professionnels des structures (petite enfance, enfance et jeunesse) pour déconstruire les stéréotypes de genre et réfléchir collectivement aux pratiques professionnelles pour favoriser une éducation égalitaire ;
- Des ateliers de sensibilisation dans les différentes structures, notamment les centres sociaux : fresque du sexisme, documentaires, organisation de débats, ateliers conte les violences sexistes et sexuelles... ;
- Des initiations aux méthodes de l'autodéfense féministe et aux techniques physiques, verbales et non-verbales, pour apprendre à se défendre, à prévenir, poser des limites et mettre un terme à des propos et comportements sexistes comme à des situations d'agression physique, que ce soit dans le cadre du travail, dans son couple ou sa famille ou encore dans l'espace public. Deux dates sont identifiées dans l'année le 8 mars et le 25 novembre – respectivement consacrés aux droits des femmes et à la lutte contre les violences faites aux femmes – pour sensibiliser le grand public sur la condition des femmes, leurs droits et lutter contre les violences sexuelles, physiques ou psychologiques.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

## Mars 2024

Vous avez dit égalité ?

Les communes de plus de 20 000 habitants doivent annuellement présenter un rapport égalité entre les femmes et les hommes. Cette obligation légale est une formidable occasion de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes un objectif intégré à l'ensemble des politiques de la commune, pour les agents et les usagers...

Au sein de la ville plusieurs groupes de travail sont organisés pour étudier la question. Pour les élus, c'est le seul groupe de travail ouvert à la minorité avec la participation de 2 femmes élues de la majorité et pour l'opposition 2 femmes et 1 homme... Est-ce un sujet pour l'équipe municipale majoritaire ?

Ce rapport présente l'analyse de l'existant en matière d'égalité et prévoit surtout un plan d'action pour parvenir à passer de l'égalité formelle (égalité en droit) à l'égalité réelle (ce que l'on peut constater).

Cette municipalité a encore du chemin à parcourir en la matière... le maire est un homme et le premier adjoint aussi... pourtant il y a certainement des femmes compétentes pour ce poste de première adjointe !

Lors du dernier conseil municipal (où la parité est obligatoire), nous avons compté le temps de parole accordé aux hommes et aux femmes... Résultats éloquentes : dans le groupe majoritaire 98% du temps de parole aux hommes et seulement 2% aux femmes... Plus grave, le plan d'action qui permet des mesures concrètes est encore repoussé ! Le triptyque liberté égalité fraternité symbole de notre République Française est fort mais il ne suffit pas de l'afficher, il faut le faire vivre au quotidien pour une société plus juste. Nous vous présenterons notre point de vue sur la question dans la prochaine tribune.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

## Février 2024

### Voyages : Les chiffres.

Nous avons eu accès aux comptes de la mairie.

« Le Grand Livre ». Des milliers de pages de données. Les livres 2022 et 2021 sont les plus récents. A l'intérieur, on y trouve les dépenses qui fondent nos tribunes précédentes. Des dépenses purement somptuaires et focalisées sur une délégation, celle à la Jeunesse et aux Relations Internationales. Si vous vous demandez le lien entre ces 2 thématiques, le voici : Les voyages.

Lointains, fréquents, chers. Et avec des justifications plus que discutables :

Des visites de... pré-visite ! 2022 : New-York 1954€. Île de la Réunion 1484€. Londres 567€. 2021 : New York (encore !) 2842€. Sri Lanka 1680€. Croatie 702€ Et nous ne pouvons pas reproduire toutes les dépenses, ni toutes les destinations

! Près de 12 000€ en 2022. Sans compter les dépenses qui semblent plus justifiables mais qui n'en restent pas moins des voyages. (La Corée, 2 fois...)

Quiconque organise des voyages avec des groupe de jeunes sait la place normalement occupée par les « pré-visites » : Aucune. Vous connaissez les contraintes budgétaires de notre commune. Avec des choix douloureux. Par exemple, les tarifs de la cantine viennent d'être augmentés, pour atteindre jusqu'aux environs de 10€/repas.

Dans ce contexte, avec cette ampleur, sur de telles destinations, est-il acceptable que la mairie se transforme en agence de voyage pour élus ? D'ailleurs qui y participe ? Certaines lignes indiquent des voyages pour 4... La municipalité a un message en ce début d'année : « Restez positifs » (!) Le nôtre sera : Restez vigilants et impliquez-vous.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)

## Janvier 2024

### Et donc ?

Dans le AVoiron de décembre, nous refusons l'invitation de la majorité de nous joindre à elle pour une commémoration à l'étranger. Dans ce même numéro, la majorité répondait à cette tribune. Elle se donne le pouvoir de répondre immédiatement à nos tribunes sans considérer que c'est un abus. C'est noté.

Et que répond-t-elle à nos arguments ? Dans l'ensemble, rien. Et pour cause, la « vacuité » dont ils sont immédiatement étiquetés.

Vacuité le réchauffement climatique.

Vacuité le montant de la dépense.

Vacuité les propositions d'organiser pièce de théâtre, information, actions contre les idées de haines, à destination de tous les Voironnais. Avec en plus, l'accusation à peine voilée d'antisémitisme. Qui rappelle celle, aussi farfelue, d'être des ennemis de l'écologie, récemment entendue en réunion du conseil. Bientôt l'accusation d'être de droite ?

Mais remettons du contexte à cette « généreuse » invitation. En octobre paraissait l'information que la mairie financerait discrètement des voyages à des élus. (USA ? Croatie ? Sri Lanka ?) Et dans la même temporalité, nous voilà invités par cette majorité à partir en voyage. Pour la première fois depuis le début de ses mandats. Imaginons, naïvement, que ce soit un hasard. Dans quelle situation une acceptation aurait mis notre groupe ? La majorité a raison : La commémoration, la mémoire, la Shoah ne doivent pas être sujets à polémique. Pas plus qu'à manœuvre politicienne. Et nous attendons toujours les réponses aux questions que nous posions en octobre sur ces autres voyages, plus discrets : Qui ? Quand ? Combien ? Pourquoi ?

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Pour le groupe Voiron Citoyenne

[www.voiron-citoyenne.fr](http://www.voiron-citoyenne.fr)